



Informations Municipales pour le Conseil communal du 3 mars 2025

Plan d'affectation communal (PACom)

Depuis le dernier Conseil communal, nous avons enfin reçu le rapport d'examen préalable de la Direction générale du territoire et du logement de l'État de Vaud quant à notre projet de plan d'affectation communal et de règlement sur l'aménagement du territoire et des constructions.

Comme il fallait s'y attendre, certains éléments de notre projet ont été jugés non conformes ou insuffisamment redimensionnés et doivent être modifiés avant que le plan ne puisse être mis à l'enquête publique. Nous avons déjà rencontré notre urbaniste du bureau Plarel SA afin d'identifier les points à discuter avec la DGTL. Des modifications à caractère plus formel ont déjà été faites par notre urbaniste.

Les questions les plus cruciales touchent évidemment le dézonage de certaines parcelles et leur découpage en zone à bâtir/zone de verdure, voire en zone agricole. A noter que la commune également devra défendre ses parcelles d'utilité publique autour du collège et celle qui se trouve sous nos fenêtres (parcelle 1070) en présentant un projet d'aménagement compatible à la zone, faute de quoi ces terrains passeraient en zone agricole à moyen terme.

Nous avons rendez-vous la semaine prochaine à la DGTL pour discuter des points litigieux. Nous pensons mettre à l'enquête le plan d'aménagement communal vers fin mai/début juin.

Préavis no 01/2025 : Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Vous aurez compris à la lecture de ce préavis que la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud n'a pas un impact direct sur notre commune. Cette stratégie correspond toutefois à un plan directeur régional et doit, à ce titre, être soumis au vote des législatifs communaux du district.

Morrens ne comporte qu'une seule zone d'activité, définie comme étant d'intérêt stratégique local, occupée par l'entreprise Busch SA. Aucun développement d'activité ne peut avoir lieu dans les ZAL (zones d'activité locales), excepté pour le maintien et l'extension d'entreprise existantes. C'est par le biais de la révision de notre PaCom (*Plan d'affectation communal*) et des règles applicables aux différentes zones que nous pouvons fixer les conditions cadres favorisant l'accueil d'activités économiques et la création d'emploi sur le territoire de notre commune.

Sandra Hulaas / 03.03.2025

SDIS Haut-Talent (Service Défense Incendie et Secours)

Le rapport du Cdt s'est déroulé le 31 janvier à Bottens.

L'effectif de notre SDIS reste stable et compte un peu plus d'une quarantaine de sapeurs-pompiers dans ses rangs

Lors du recrutement cantonal de novembre, 7 candidats se sont présentés à la caserne de Montheron et ont tous été retenus. Ils commenceront leur instruction cette année.

Néanmoins, 12 sapeurs en poste ont démissionné en 2024 dont Stéphane Perillard, employé de notre commune.

Il y a eu 55 interventions du SDIS (52 en 2023) qui ont été effectuées de manière autonome ou en collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges ou celui du Gros-de-Vaud.

C'est notre village qui tient le palmarès des interventions avec 25 assistances dues à mi-mai aux pluies torrentielles survenues en moins d'une demi-heure durant l'après-midi et qui ont provoqué de nombreuses inondations. Mon collègue, M. Gex, vous a donné auparavant des explications sur la manière dont notre commune va tenter d'éviter les dégâts importants.

Au niveau des promotions, notons celle de Bruno Da Silva, notre deuxième employé communal, qui a obtenu son galon d'appointé.

Les dix ans d'existence du SDIS Haut-Talent vont être fêtés le samedi 27 septembre sur le site de la Rama à Montheron. Les habitants des villages membres seront invités à y participer pour suivre les exercices et démonstrations ainsi que ceux présentés par nos jeunes sapeurs-pompiers en herbe, âgés entre 8 et 15 ans.

« Suisse-Bouge 2025 »

Celle-ci a eu un joli succès lors de sa première édition à Morrens durant tout le mois de mai 2024. Dans sa catégorie, notre village, grâce à nos nombreux sportifs, s'est classé dans le premier tiers sur plus de 400 communes participantes.

De ce fait, la Municipalité a décidé de perpétuer cet élan sportif cette année en faisant participer à nouveau notre village à cette manifestation.

Une information générale sera adressée par un tout-ménage à mi-avril avec la liste des activités sportives proposées.

Pour rappel, « Suisse-Bouge » est une organisation chapeautée par la COOP qui coordonne des manifestations polysportives dans la Suisse entière depuis plusieurs années.

Il s'agit de solliciter nos sociétés et associations locales à faire participer nos habitants à leurs activités sportives normales ou en créer spécialement un tel événement. Le but principal consiste à avoir du plaisir de bouger, sans aucune pression sur la performance.

Lucien Laperrière / 03.03.2025

Château de Morrens

Les travaux de réfection des cheminées sont terminés et nous avons encaissé toutes les factures. Sur les 122'820.- prévus, nous avons déboursé 107'393.-, soit environ 12% de moins que budgété. Les subventions n'ont pas encore été reçues, mais devraient s'élever à 21'294.-. Le coût total des travaux devrait donc s'élever à 86'099.-, donc 36'901.- en moins que ce qui était demandé dans le préavis (123'000.-).

Emmanuel Lehnerr / 03.03.2025

Dessertes forestières

Les travaux de rénovation des dessertes forestières La Vignettaz, Les Trembles, Maupraz et la Rochette sont achevés. Le dossier est transmis à l'Inspection des forêts en vue du versement des subventions.

Frédéric Staehli / 03.03.2025